



**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
TRAVAUX DE REMBLAIS ET DE DÉBLAIS**

No. demande: _____
No. certificat : _____
Matricule: _____

INFORMATION GÉNÉRALE : REQUÉRANT

→ Êtes-vous propriétaire? Oui Non
→ Si non, procuration? Oui Non

Nom : _____ Tél. : _____ Poste* : _____
Adresse : _____ Télécopieur : _____
Municipalité : _____ Courriel : _____
Province : _____ Pays : _____
Code Postal : _____

→ Advenant le cas où le requérant a acquis le terrain concerné par la demande de certificat d'autorisation dans un délai inférieur à un (1) an, une copie du titre de propriété doit être jointe à la présente demande.

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Si même que le propriétaire, ne pas remplir cette section

→ Propriétaire* ou donneur d'ouvrage* Procuration
→ Gestionnaire de projet Responsable des travaux

Nom : _____ Téléphone : _____ Poste* : _____
Adresse : _____ Télécopieur : _____
No. civique : _____ RBQ : _____
Type et nom de voie : _____ NEQ : _____
Code postal : _____ Courriel : _____
Municipalité : _____
Province : _____ Pays : _____

CONCEPTEUR PRINCIPAL DES PLANS

Nom : _____ Téléphone : _____ Poste* : _____
Adresse : _____ Télécopieur : _____ Poste* : _____
Courriel : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Emplacement des travaux (si autre que l'adresse postale) : _____
No. matricule : _____
No. lot : _____

➤ Est-ce un terrain riverain à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide? Oui ____ Non ____

➤ La demande de certificat d'autorisation d'excavation et de remblayage ne s'applique pas pour le creusage et le remblai des fondations d'un bâtiment ayant obtenu un permis de construction.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Type de travaux : Remblais et déblais

Autres : _____

Coût des travaux : _____

Date du début des travaux : _____ Fin prévue des travaux : _____

Avez-vous ou prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme ? Oui Non

Est-ce un bâtiment intergénérationnel? Oui Non

Combien y a-t-il de chambres à coucher dans le bâtiment ? _____

Occupation de la résidence : Annuelle Saisonnière

Usage actuel de la construction : _____

Usage projeté de la construction : _____

➤ Pour les fins de votre demande, prévoyez-vous (voir les formulaires de demande à cet effet) :

- Des aménagements paysagers (trottoir, terrasse, patio, abris, gazebo ou autre) ;
- Un accès au lac (travaux dans la bande de protection riveraine) ;
- L'aménagement d'une entrée privée ;
- La traverse d'un cours d'eau (ponts & ponceaux) ;

➤ Est-ce que le bâtiment est desservi par : Installation septique Puits Eau provenant d'un plan d'eau

➤ Veuillez nous confirmer ce qui suit :

→ **Accès par le lac :**

De quelle façon allez-vous mobiliser et démobliser les équipements nécessaires aux travaux en passant dans la bande riveraine ? (Cette entrée au site demeure temporaire et doit être remise à l'état naturel)

Quelles mesures de végétalisation prendrez-vous lorsque les travaux seront terminés ?

→ **Les mesures de revégétalisation, de plantation et de mitigation envisagées :**

→ **Les raisons justifiant les travaux de remblai ou de déblai :**

DOCUMENTS À FOURNIR

Règlement relatif aux permis et aux certificats

- Une demande de certificat d'autorisation doit être transmise à la municipalité en **deux copies papier** et une **copie électronique (PDF)** ;
- Le requérant doit **remplir et signer le formulaire** de demande de certificat d'autorisation et soumettre tous les documents requis afin de fournir une demande complète ;
- La demande de certificat d'autorisation doit contenir les plans et documents suivants (le fonctionnaire désigné peut aviser le requérant que certains plans et documents ne sont pas requis considérant la nature des travaux et les informations nécessaires pour établir la conformité de l'intervention à la réglementation d'urbanisme) :

CONTENU DE LA DEMANDE

- (1) Un plan réalisé à une échelle adéquate et illustrant le terrain ou partie de terrain où les travaux de déblai et/ou de remblai sont prévus, les cotes de niveau actuelles et prévues et la localisation d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide;
- (2) Les raisons justifiant les travaux de remblai ou de déblai (voir la page précédente du présent formulaire);
- (3) Les mesures de revégétalisation, de plantation et de mitigation envisagées (voir la page précédente du présent formulaire);
- (4) Les mesures de mitigation doivent obligatoirement être accompagnées d'un plan de gestion des eaux de surface en indiquant le patron de drainage général du site, les types de mesures préventives et leur localisation.

À titre indicatif, ce plan doit identifier où seront appliquées les différentes mesures de contrôle et d'atténuation, telles les bassins de sédimentation dans les fossés situés dans le bas des pentes, les digues réduisant la vitesse de l'eau dans les fossés à risque, le recouvrement de perré sur les épaulements des ponceaux, la revégétalisation des talus inclinés, les dispositions pour les travaux de déboisement et de dynamitage afin de contrôler l'érosion et gérer les eaux de ruissellement et toutes autres mesures jugées nécessaires;

- (5) Pour tous travaux en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, il est obligatoire de procéder à l'application des mesures de mitigations telles que l'installation d'une barrière de géotextile ou de ballots de pailles ou paillis de paille vierge, visant à minimiser l'apport de sédiments dans les lacs et cours d'eau;
- (6) Au minimum de cinq (5) photographies du site avant les travaux.

FRAIS DE LA DEMANDE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION ET SIGNATURES

→ Travaux de remblais et de déblais :

- 100 \$ (non remboursable)

→ **AVIS** : PLTN facturera les propriétaires qui doivent utiliser la rampe de mise à l'eau pour mobiliser et/ou démobiliser les équipements nécessaires aux travaux à raison de 1,75 % de la valeur de ceux-ci. À cet effet, le coût déclaré des travaux est transféré directement aux administrateurs de PLTN.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements et documents requis donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de certificat d'autorisation et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

GUIDE DU REQUÉRANT

- Vous pouvez consulter les différents règlements d'urbanisme de la municipalité dans l'onglet **Règlements et permis** sur le site internet de la municipalité en cliquant sur le lien suivant : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/reglements-et-permis/>
- Généralement, afin de fournir les documents requis pour compléter les travaux, les professionnels à consulter incluent un arpenteur, un architecte ou un technologue en architecture, un architecte du paysage, un biologiste, un ingénieur ou un technologue pour votre système de traitement d'eau usée, un puisatier, un urbaniste.
- Préalablement à votre demande, nous vous invitons à communiquer avec l'inspecteur municipal afin de vous assurer que votre projet de construction est conforme aux exigences réglementaires.
- Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée.
- Afin de prévoir les délais entre le dépôt de la demande complète et l'obtention du certificat d'autorisation, veuillez S.V.P consulter le calendrier des séances du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et des séances du Conseil municipal sur notre site internet dans la section *Agenda municipal* : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/adenga-municipal/>